



# FORMATION TECHNICIENS 2011 / 2012



RÈGLEMENTS  
GÉNÉRAUX

ARBITRAGE

ÉQUIPEMENTS

DÉTECTION  
ATHLÈTE

COMPÉTITIONS  
JEUNES / SENIORS

FORMATIONS  
TECHNICIENS

## SOMMAIRE

RÈGLEMENTS  
GÉNÉRAUX

GENERALITES..... p.85

ARBITRAGE

MODE D'EMPLOI..... p.86

ORGANISATION DE LA FORMATION DANS LA LIGUE DU LYONNAIS .. p.87

ÉQUIPEMENTS

La formation animateur de handball ..... p.88

Recyclage DEBUTANT ..... p.90

EQUIVALENCES ..... p.91

DÉTECTION  
ATHLÈTE

VALIDATION D'EXPERIENCE ..... p.91

LA CARTE DE L'ENTRAINEUR ..... p.91

La formation entraîneur régional ..... p.92

La formation entraîneur interrégional ..... p.94

COMPÉTITIONS  
JEUNES / SENIORS

BPJEPS ..... p.96

PLAN GENERAL ..... p.97

FORMATIONS  
TECHNICIENS

Sommaire

# Formation des techniciens Généralités

Vous trouverez, à l'échelon départemental :

- Le catalogue des formations interdépartementales qui renseigne sur les dates des formations « Animateur de handball » dispensées par les Comités.

Vous trouverez, à l'échelon régional :

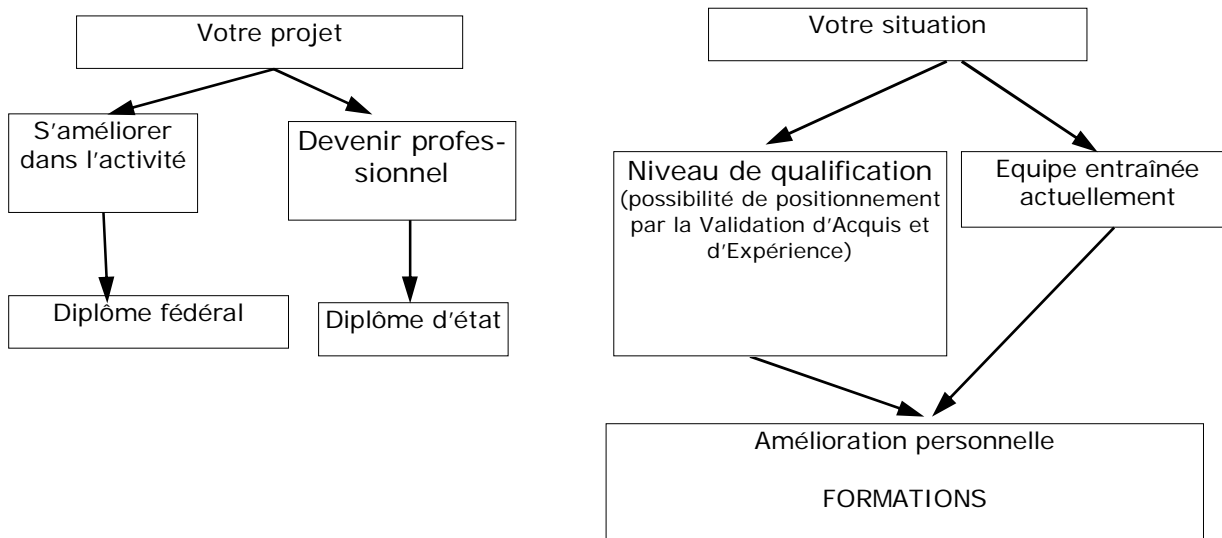
- Le catalogue des formations et commissions régionales qui renseigne sur les dates des formations « Entraîneur régional » dispensées par la LLHB et les modalités d'équivalence, validation d'expérience, ...

Vous trouverez, à l'échelon national :

- Le catalogue des formations nationales qui renseigne sur les dates des formations « Entraîneur Interrégional » et « Entraîneur fédéral » dispensées par les Zones et la FFHB.

Vous trouverez, dès le niveau débutant :

- Une prise en compte dans les formations de **toutes les séquences de formations qualifiantes ou non** pour atteindre un niveau de formation correspondant à la nouvelle grille des diplômes fédéraux.



- Possibilités de suivre une ou plusieurs séquences de **formation dans une Ligue ou un Comité limitrophe** mais en étant uniquement prioritaire dans son Comité ou sa Ligue d'origine.

RÈGLEMENTS  
GÉNÉRAUX

ARBITRAGE

ÉQUIPEMENTS

DÉTECTION  
ATHLÈTE

COMPÉTITIONS  
JEUNES / SENIORS

FORMATIONS  
TECHNICIENS

Généralités

# Formation des techniciens Mode d'emploi

RÈGLEMENTS  
GÉNÉRAUX

## a - L'organisation des formations fédérales

ARBITRAGE

Responsabilité	Architecture Fédérale des formations		
<b>Comités</b> sous la responsabilité de l'ETR	Animateur de Handball 120 heures		
<b>Ligue (ETR)</b>	Entraîneur Régional 120 heures		
<b>DTN - Zones</b>	Entraîneur Interrégional 120 heures		
	Enfants	Jeunes	Adultes
<b>DTN</b>	Entraîneur Fédéral 160 heures		
	Enfants	Jeunes	Adultes

ÉQUIPEMENTS

### Ce qui a changé depuis trois ans ...

- L'Animateur de Handball remplace les niveaux 1 et 2 et correspond aux anciennes qualifications Animateurs, Animateurs Jeunes, Animateurs Adultes.
- L'Entraîneur Régional recouvre le niveau 3, tronc commun confirmé et devient une nouvelle qualification régionale.
- L'Entraîneur Interrégional...  
mention Enfants remplace l'Éducateur  
mention Jeunes remplace l'Éducateur Jeunes  
mention Adultes remplace l'Entraîneur
- L'Entraîneur Fédéral...  
mention Enfants remplace le Formateur  
mention Jeunes remplace le Formateur Jeunes  
mention Adultes remplace l'Entraîneur niveau national

DÉTECTION  
ATHLÈTE

## b - Les équivalences

La Ligue du Lyonnais transforme automatiquement les diplômes avec des anciennes appellations (AP, BF1, ... Animateur, Educateur, ...). Elle procédera à la création de cartes dans le courant de la saison.

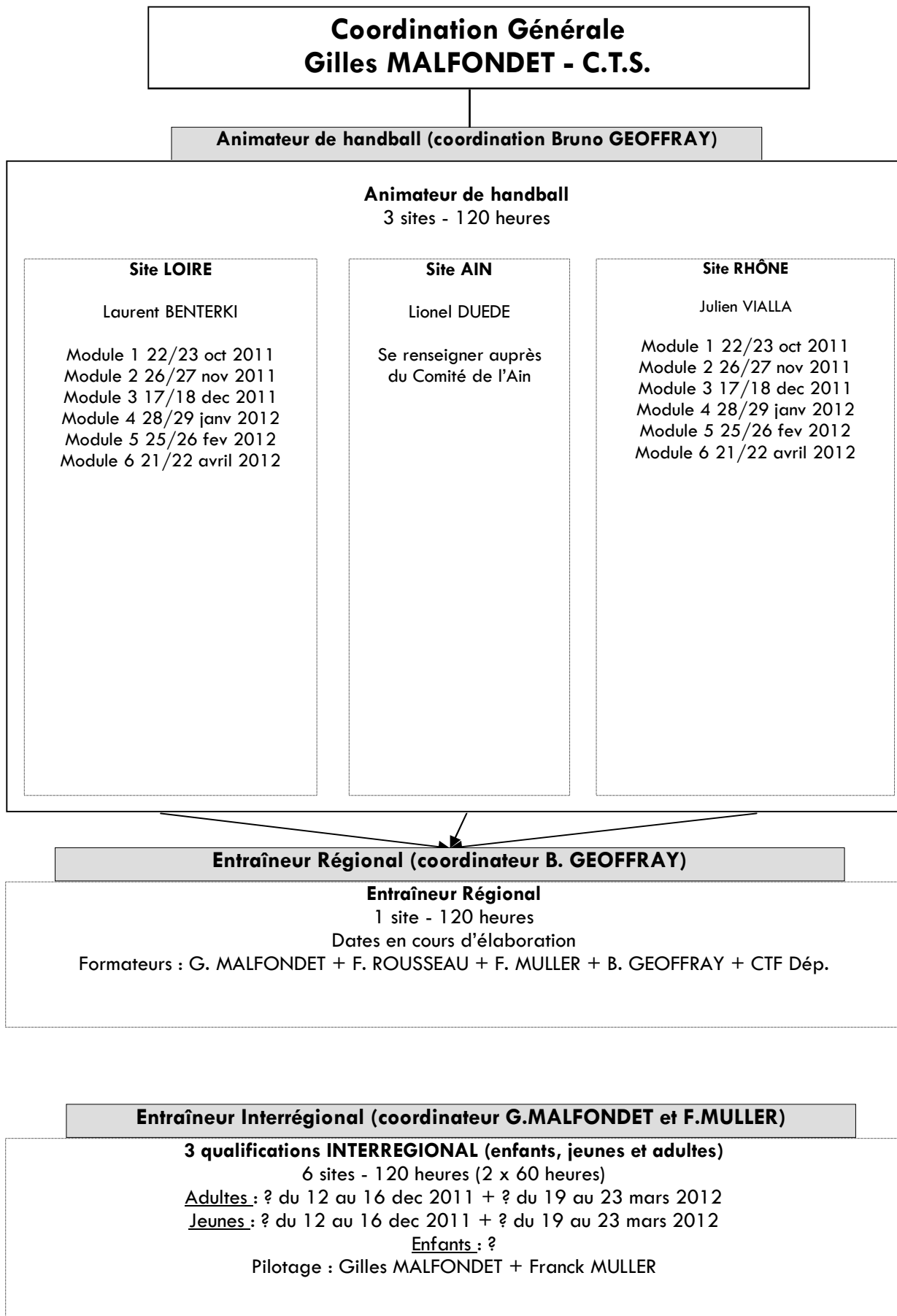
Les entraîneurs de club en activités souhaitant faire valider des acquis et de l'expérience pour obtenir un diplôme fédéral sont invité à se rapprocher de la Ligue du Lyonnais.

COMPÉTITIONS  
JEUNES / SENIORS

FORMATIONS  
TECHNICIENS

Mode d'emploi

# Organisation de la formation des techniciens Ligue du Lyonnais



RÈGLEMENTS  
GÉNÉRAUX

ARBITRAGE

ÉQUIPEMENTS

DÉTECTION  
ATHLÈTE

COMPÉTITIONS  
JEUNES / SENIORS

FORMATIONS  
TECHNICIENS

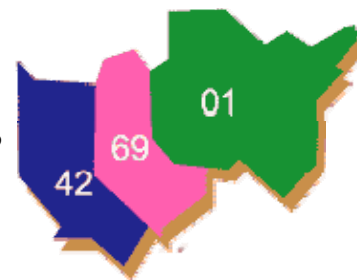
Organisation générale

**La Formation Animateur handball**

coût 2011 : 100 €

Organisateurs : Comité du Rhône, de la Loire et de l'Ain.

Organisation de la Formation : 120 heures de formation sur 5 ou 6 week-end ou en soirées et satisfaire au test de connaissances.



RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

ARBITRAGE

ÉQUIPEMENTS

DÉTECTION ATHLÈTE

COMPÉTITIONS JEUNES / SENIORS

FORMATIONS TECHNICIENS

Animateur de Handball

COMPETENCES VISEES		
<p><b>ORGANISATIONNELLES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser la mise en place d'une pratique attractive et motivante qui fidélise et forme le joueur ;</li> <li>- Administrer et encadrer une équipe en compétition ou en pratique occasionnelle ;</li> <li>- Développer la vie associative et faire vivre le club ;</li> <li>- Adapter son intervention à l'environnement naturel, institutionnel et social dans lequel se déroule l'activité et construire les partenariats ou les coopérations nécessaires ;</li> <li>- Gérer la relation avec le public ;</li> <li>- Situer son action dans le cadre juridique et réglementaire ;</li> <li>- Appréhender l'éthique sportive ;</li> <li>- Organiser son activité dans le temps ;</li> <li>- Prévenir le dopage.</li> </ul>	<p><b>PEDAGOGIQUES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aider l'éducateur dans le déroulement de la séance en gérant et en animant un groupe ;</li> <li>- Accueillir et animer un groupe ;</li> <li>- Savoir choisir dans les documents adaptés à la tranche d'âge des séances et des situations faisant référence au public, les animer sur le terrain ;</li> <li>- Encadrer une ou plusieurs équipes en favorisant la coopération lors de plateaux ou de tournois ;</li> <li>- Favoriser l'accès à l'arbitrage ;</li> <li>- Proposer des animations complémentaires favorisant la participation. Fidélisation des différents publics (parents, joueurs) ;</li> <li>- Différencier les offres de pratiques possibles.</li> </ul>	<p><b>TECHNOLOGIQUES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre en compte la logique interne de l'activité ;</li> <li>- Transmettre aux participants les savoir faire propres à l'activité ;</li> <li>- Evaluer l'activité du joueur pour proposer des contenus adaptés ;</li> <li>- Mesurer les évolutions par rapport à une grille de référence simple ;</li> <li>- S'approprier de nouveaux savoirs propres à l'activité ;</li> <li>- Respecter les principales obligations de l'activité en matière de responsabilité civile et pénale, d'assurance et de protection des mineurs ;</li> <li>- Utiliser l'outil vidéo.</li> </ul>

CONNAISSANCES A ACQUERIR		
<p><b>ORGANISATIONNELLES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les notions élémentaires de l'accueil ;</li> <li>- Les incontournables de l'animation (travail par atelier, avec du matériel, interventions stimulantes, valorisantes...);</li> <li>- L'utilisation des documents nécessaires pour participer à une rencontre (conclusion, feuille de match, licences...);</li> <li>- Les modes d'organisation des déplacements ;</li> <li>- Les formes et contraintes de la compétition ;</li> <li>- L'organigramme d'un club. * l'organisation des manifestations conviviales ;</li> <li>- Les modes de financement du club ;</li> <li>- La première démarche pour établir des partenariats ;</li> <li>- Les spécificités des publics (adultes urbains...);</li> <li>- L'approche sociologique des individus ;</li> <li>- Les bases de la communication (relation interne/externe) ;</li> <li>- Les principes fondamentaux du droit (lois sur le sport) ;</li> <li>- Le statut des associations ;</li> <li>- L'éthique sportive.</li> </ul>	<p><b>PEDAGOGIQUES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les modes de transmission pédagogiques ;</li> <li>- Des documents nécessaires à la construction de la séance ;</li> <li>- Les besoins du/des publics et les contenus appropriés à une tranche d'âge spécifique ;</li> <li>- Les stratégies et les organisations de rencontres (tournois, plateaux...);</li> <li>- Les principes d'une animation attractive qui motivent le participant et le mobilise pour d'autres échanges ;</li> <li>- L'arbitrage, et les différentes formes d'animation qui incitent le pratiquant à diriger une rencontre.</li> </ul>	<p><b>TECHNOLOGIQUES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les fondamentaux de l'activité collective ;</li> <li>- Les stratégies d'apprentissage technico/tactique de base ;</li> <li>- Les outils d'évaluation simples qui permettent d'apprécier les évolutions du groupe du joueur ;</li> <li>- La lecture d'articles à propos de l'activité ;</li> <li>- Le cadre juridique d'évolution de l'animateur en situation ;</li> <li>- Les principes d'élaboration d'une séance animée par un autre ;</li> <li>- La sécurité ;</li> <li>- La prévention des accidents et les premiers soins.</li> </ul>

Animateur Handball	Entraîneur Régional	Entraîneur Interrégional	Enfants	Entraîneur Fédéral	Enfants
			Jeunes		Jeunes
			Adultes		Adultes
120 heures	120 heures	120 heures	160 heures		
Comités	Ligue	DTN - Zone	DTN		

### La Formation Animateur Handball dans le Rhône

Formation proposée par le Comité du Rhône de handball

Encadrement de la formation : Mr VIALLA Julien (06.77.12.96.11 / 04.72.71.85.25)



Organisation de la formation :

INTITULE	DATE	Horaires	LIEU
Mes premiers pas d'entraîneur 1 <sup>ère</sup> partie	à déterminer	à déterminer	à déterminer
Module 1 <sup>ère</sup> partie	22/23 octobre 11	à déterminer	à déterminer
Module 2 <sup>ème</sup> partie	26/27 novembre 11	à déterminer	à déterminer
Module 3 <sup>ème</sup> partie	17/18 décembre 11	à déterminer	à déterminer
Module 4 <sup>ème</sup> partie	28/29 janvier 12	à déterminer	à déterminer
Module 5 <sup>ème</sup> partie	25/26 février 12	à déterminer	à déterminer
Module 6 <sup>ème</sup> partie	21/22 avril 12	à déterminer	à déterminer

**COMITÉ DU RHÔNE DE HANDBALL - 289 rue Garibaldi, - 69007 LYON**  
Tel : 04.78.58.71.00 - Fax : 04.72.73.28.40 - Mail : comitehand69@wanadoo.fr



### La Formation Animateur Handball dans la Loire

Formation proposée par le Comité de la Loire de handball

Encadrement de la formation : Mr BENTERKI Laurent (06.16.32.30.14 / 04.77.37.69.38)

Organisation de la formation :

INTITULE	DATE	Horaires	LIEU
Module 1 <sup>ère</sup> partie	22/23 octobre 11	à déterminer	à déterminer
Module 2 <sup>ème</sup> partie	26/27 novembre 11	à déterminer	à déterminer
Module 3 <sup>ème</sup> partie	17/18 décembre 11	à déterminer	à déterminer
Module 4 <sup>ème</sup> partie	28/29 janvier 12	à déterminer	à déterminer
Module 5 <sup>ème</sup> partie	25/26 février 12	à déterminer	à déterminer
Module 6 <sup>ème</sup> partie	21/22 avril 12	à déterminer	à déterminer
Test de connaissance	-	à déterminer	Comité de la Loire

**COMITÉ DE LA LOIRE DE HANDBALL - MAISON DEPARTEMENTAL DES SPORTS - 4 rue des trois meules  
42000 St ETIENNE - Tel : 04.77.59.56.86 - Fax : 04.77.59.56.85 - Mail : handloire@maisondessportsloire.com**



### La Formation Animateur Handball dans l'Ain

Formation proposée par le Comité de l'Ain de handball

Encadrement de la formation : Mr DUEDE Lionel (06.18.52.15.36 / 04.74.46.48.36)

Organisation de la formation : renseignement auprès du Comité de l'Ain

**COMITÉ DE L'AIN DE HANDBALL - LE CLOS DUPUIS - Rue du Ban Thevenin - 01800 MEXIMIEUX**  
Tel : 04.74.46.48.36 - Fax : 04.74.46.48.37 - Mail : comite01handball@wanadoo.fr

RÈGLEMENTS  
GÉNÉRAUX

ARBITRAGE

ÉQUIPEMENTS

DÉTECTION  
ATHLÈTE

COMPÉTITIONS  
JEUNES / SENIORS

FORMATIONS  
TECHNICIENS

Animateur de Handball

## Le Recyclage « animateur de handball »

Toutes les personnes qui doivent recycler le diplôme « animateur de handball », doit suivre la démarche suivante :

S'adresser à son Comité.

## Formation des techniciens Équivalences

Pour obtenir un diplôme fédéral (**Animateur ou Entraîneur régional**), le titulaire d'un diplôme S.T.A.P.S. devra remplir un dossier auprès de la Ligue du Lyonnais composé des attestations des éléments suivants :

Une équivalence partielle de formation Animateur handball est accordée aux titulaires du diplôme « BAFA option handball »

### STAPS UE de L1, L2 et L3

+



BAFA  
Option handball →

Certaines UC  
de l'animateur  
handball

Assister une sélection d'athlète départemental ou régional (de 1 journée à 10 journées)

+

### Club

Entraîner une équipe



Voir annexe 4

+

### Comité et Ligue

Suivre la formation fédérale  
« connaissance du milieu associatif »  
Suivre la formation fédérale  
« technologie de l'activité »

Les titulaires d'un BEES handball 1er ou 2ème degré, ou les titulaires d'une formation de Brevet d'Etat d'une autre discipline sont invités à demander une validation d'expérience (voir sur le site Internet de la Ligue du Lyonnais <http://www.llhb.org/Documents+entraîneurs/>).

+

### Club

Suivi de séance en club par un CTF  
de comité ou de ligue

(voir sur le site Internet de la Ligue du Lyonnais <http://www.llhb.org/Documents+entraîneurs/>)

## Formation des techniciens Validations d'expérience

Ne concerne que les personnes ne possédant pas de diplômes fédéraux.

Demande et renvoi de dossier à la Ligue du Lyonnais pour le niveau débutant et confirmé, à la FFHB pour le niveau expert. (voir sur le site Internet de la Ligue du Lyonnais <http://www.llhb.org/Documents+entraîneurs/>).

La validation s'appuie sur un dossier retraçant le CV de l'entraîneur, l'historique des équipes entraînées (saison, résultats, ...) et sur un compte rendu d'un suivi d'entraînement de l'année en cours fait par un membre de l'E.T.R.

## Formation des techniciens La carte de l'entraîneur

Le numéro de carte :

- N° de la Ligue (16 pour le Lyonnais)
- N° de l'année d'attribution (99, 00, 01, 02, 03, ...)
- N° d'ordre dans l'année de l'obtention de la qualification
- Une lettre permettant de différencier les filières :
  - A : Enfants
  - B : Jeunes
  - C : Adultes
- Une lettre permettant de différencier les qualifications :
  - AN : Animateur de Handball
  - RE : Entraîneur Régional
  - I : Entraîneur Interrégional
  - F : Entraîneur Fédéral
- Validité : 3 ans pour la qualification animateur et 5 ans pour les autres qualifications. Au-delà, l'entraîneur doit participer à une circonstance de formation ou être engagé dans une formation de niveau supérieur.





**La Formation Entraîneur Régional**

coût 2012 : 220 € comprenant :

- Frais de formation et documentation 115 €
- Frais d'hébergement 95 €

**Organisateurs : Ligue du Lyonnais de handball.**

**Organisation de la Formation :** 120 heures de formation sur 5 week-end et satisfaisant au test de connaissances.

RÈGLEMENTS  
GÉNÉRAUX

ARBITRAGE

ÉQUIPEMENTS

DÉTECTION  
ATHLÈTE

COMPÉTITIONS  
JEUNES / SENIORS

FORMATIONS  
TECHNICIENS

*Entraîneur régional*

COMPETENCES VISEES		
<p><b>ORGANISATIONNELLES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Planifier l'entraînement ;</li> <li>- Construire et organiser un projet dans le cadre de la structure ;</li> <li>- Mesurer les effets de l'entraînement et évaluer ses pratiques ;</li> <li>- S'impliquer dans le dispositif de détection fédéral ;</li> <li>- Fidéliser les joueurs en les associant à un projet d'équipe ;</li> <li>- Animer et gérer l'équipe en compétition.</li> </ul>	<p><b>PEDAGOGIQUES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapter ses modes d'interventions aux exigences du niveau de pratique concerné ;</li> <li>- Rechercher/élaborer des situations d'entraînement répondant aux besoins des joueurs, pour construire des séances dans lesquelles les alternances sollicitent toutes les dimensions des joueurs, pour passer d'un mode de jeu à l'autre ;</li> <li>- Mobiliser les connaissances scientifiques et techniques en vue de la transformation du joueur ;</li> <li>- Arbitrer et gérer des oppositions ;</li> <li>- Appréhender et respecter l'éthique sportive.</li> </ul>	<p><b>TECHNOLOGIQUES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Situer son intervention future en utilisant les techniques d'observation à l'entraînement et en compétition, évaluer les besoins des joueurs en fonction des formes et des modes de jeu, en utilisant la vidéo.</li> </ul>

CONNAISSANCES A ACQUERIR		
<p><b>ORGANISATIONNELLES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les principes de planification de l'activité sur une saison ;</li> <li>- Les aspects réglementaires et institutionnels de la pratique ;</li> <li>- L'éthique sportive ;</li> <li>- L'organisation du sport en France ;</li> <li>- La prévention du dopage.</li> </ul>	<p><b>PEDAGOGIQUES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les différentes approches pédagogiques de l'enseignement sportif, liées aux différents modes d'apprentissage ;</li> <li>- Les principes d'élaboration des séances d'entraînement ;</li> <li>- Les données psycho-pédagogiques dans la relation entraîneur-entraîné ;</li> <li>- Les facteurs psychologiques de la réussite sportive (motivation, démotivation..) ;</li> <li>- La dynamique de groupe appliquée à l'équipe sportive.</li> </ul>	<p><b>TECHNOLOGIQUES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les adaptations physiologiques à l'effort en fonction de l'âge des pratiquants, de la fréquence des entraînements ;</li> <li>- Les dimensions de l'activité du joueur (Bio affectif, Bio mécanique, Bio énergétique, Bio informationnel) ;</li> <li>- Les contenus de la formation du joueur et du J.A.</li> </ul>

Animateur Handball	Entraîneur Régional	Entraîneur Interrégional	Enfants	Entraîneur Fédéral	Enfants
			Jeunes		Jeunes
			Adultes		Adultes
120 heures	<b>120 heures</b>	120 heures	160 heures		
Comités	<b>Ligue</b>	DTN - Zone	DTN		

**La Formation Tronc commun Confirmé** dans l'Ain, le Rhône et la Loire

Formation proposée par la Ligue du Lyonnais de handball

Encadrement de la formation : Mr MALFONDET Gilles  
Mr ROUSSEAU Frédéric  
Mr MULLER Franck  
Mr GEOFFRAY Bruno  
Mr BENTERKI Laurent

Organisation de la formation :

INTITULE	DATE	Horaires	LIEU
1 <sup>er</sup> module	À définir	9h / 17h	Lyon
2 <sup>ème</sup> module	À définir	9h / 17h	Lyon
3 <sup>ème</sup> module	À définir	9h / 17h	Lyon
4 <sup>ème</sup> module	À définir	9h / 17h	Lyon
5 <sup>ème</sup> module	À définir	Internat	Andrézieux (42)
6 <sup>ème</sup> module	À définir	A définir	A définir

**Le Recyclage « entraîneur régional »**

Toutes les personnes qui doivent recycler le diplôme « entraîneur régional », doit suivre la démarche suivante :

S'adresser à la Ligue.

RÈGLEMENTS  
GÉNÉRAUX

ARBITRAGE

ÉQUIPEMENTS

DÉTECTION  
ATHLÈTE

COMPÉTITIONS  
JEUNES / SENIORS

FORMATIONS  
TECHNICIENS

*Entraîneur régional*

**La Formation Entraîneur Interrégional (Niveau 4)**

coût 2010 : de 120 à 175 € par module hors frais d'hébergement

Organisateurs : Zone Nord Est.

Organisation de la Formation : 120 heures de formation sur 2 fois une semaine (du lundi au vendredi)



RÈGLEMENTS  
GÉNÉRAUX

ARBITRAGE

ÉQUIPEMENTS

DÉTECTION  
ATHLÈTE

COMPÉTITIONS  
JEUNES / SENIORS

FORMATIONS  
TECHNICIENS

*Entraîneur interrégional*

COMPÉTENCES VISEES		
Enfants	Jeunes	Adultes
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encadrer un groupe à l'entraînement et en compétition ou rencontre ;</li> <li>- Ajuster l'activité à partir de l'analyse des observations de l'équipe et des joueurs en jeu ;</li> <li>- Former et fidéliser les joueurs en leur présentant une activité qui répond à leurs aspirations et à leur niveau ;</li> <li>- Envisager des collaborations en direction des écoles en proposant des animations ;</li> <li>- Privilégier les situations menant le joueur à une recherche d'autonomie ;</li> <li>- Proposer des situations permettant une autoévaluation</li> <li>- Construire des séances dans lesquelles les alternances sollicitent toutes les dimensions de l'activité du joueur ;</li> <li>- Distinguer les formes et les modes de jeu caractéristiques du joueur débutant et les respecter dans leurs évolutions ;</li> <li>- Animer des séances dans lesquelles les joueurs développent une activité handball laissant place à la recherche de solutions aux problèmes posés par le jeu ;</li> <li>- Manager en respectant les intérêts du collectif (victoire) mais aussi les intérêts individuels (temps de jeu / poste attribué / alternance des responsabilités,...) ;</li> <li>- Savoir se maîtriser dans son environnement ;</li> <li>- Former et conseiller les jeunes à l'arbitrage ;</li> <li>- Conseiller les animateurs dans leur formation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concevoir et planifier un projet de formation pour un public de moins de 16 ans en fonction du niveau de pratique ;</li> <li>- Connaître et utiliser les systèmes et dispositifs de jeu à des fins de formation ;</li> <li>- Associer la compétition aux objectifs de formation</li> <li>- Mesurer la performance des joueurs en compétition en analysant les rapports de force ;</li> <li>- Elaborer des séances d'entraînement en fonction de ces performances tout en distinguant ce qui relève de l'aspect individuel et de l'aspect collectif ;</li> <li>- Animer des séances dans lesquelles les alternances sollicitent toutes les dimensions de l'activité du joueur ;</li> <li>- Respecter les objectifs de formation du joueur ;</li> <li>- Apporter à tous les joueurs une connaissance sur les possibilités de relation avec les partenaires (proches ou lointains) ;</li> <li>- Utiliser les connaissances liées aux caractéristiques de la tranche d'âge concernée ;</li> <li>- Transmettre des savoirs faire propres à l'activité et aux besoins des joueurs ;</li> <li>- Conseiller les animateurs jeunes et les J.A dans leur formation ;</li> <li>- Participer à l'élaboration du projet club, formation du jeune joueur et participer à la mise en place des offres de pratiques ;</li> <li>- Contribuer à la détection des jeunes joueurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser l'activité en prenant en compte les spécificités des individus et de la structure ;</li> <li>- Individualiser et personnaliser les interventions pour faire progresser le joueur ;</li> <li>- Concevoir, planifier et évaluer un projet annuel d'entraînement ;</li> <li>- Maîtriser et mobiliser les connaissances physiologiques, anatomiques et technicotactiques adaptées à un joueur pour un niveau concerné ;</li> <li>- Rechercher les conditions optimales d'efficacité de l'entraînement ;</li> <li>- Choisir les systèmes et dispositifs de jeu en fonction des capacités de l'équipe et des rapports de force, pouvoir les préparer à l'entraînement ;</li> <li>- Elaborer et encadrer des séances d'entraînement sollicitant le joueur dans toutes ses dimensions ;</li> <li>- Manager en compétition de façon à améliorer la rentabilité de l'équipe ;</li> <li>- Observer et analyser une séance d'entraînement.</li> </ul>

CONNAISSANCES A ACQUERIR		
Enfants	Jeunes	Adultes
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les caractéristiques des enfants de - de 12 ans et de leur évolution (psychologique, morphologique, physiologique) ;</li> <li>- Les contenus de formation handball propres aux - de 12 ans, reconnaissance des modes et formes de jeu ;</li> <li>- La relation pédagogique avec un public jeune et les différents modes d'intervention possibles ;</li> <li>- Les caractéristiques de la séance et les formes de travail préférentielles favorisant l'adhésion des pratiquants ;</li> <li>- Les principes d'organisation des rencontres, plateaux techniques, manifestations de masses avec ces jeunes et les précautions à prendre en regard de la compétition ;</li> <li>- Les modes d'observation de l'équipe et du joueur ;</li> <li>- Les modalités d'intervention dans le cadre de l'école avec les Fédérations scolaires ;</li> <li>- Les contenus de formation des jeunes arbitres.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Caractéristiques des adolescents ;</li> <li>- Les principes fondamentaux du jeu ;</li> <li>- La charge de travail et ses effets ;</li> <li>- Les contenus de formation handball pour les moins de 16 ans ;</li> <li>- Le processus de renouvellement des élites FFHB ;</li> <li>- Les modalités d'intervention au collège et avec l'UNSS.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La méthodologie de la planification de l'entraînement ;</li> <li>- Les fondements de la dialectique Att/ Défense ;</li> <li>- Le jeu au poste et les savoir faire afférents ;</li> <li>- Les filières énergétiques et les aspects neuromusculaires de l'activité physique appliqués au HB</li> <li>- Les caractéristiques de la séance d'entraînement pour adultes ;</li> <li>- Les modalités du manager d'adultes en compétition ;</li> <li>- Les techniques d'observation et l'évaluation de la performance d'une équipe.</li> </ul>

Animateur Handball	Entraîneur Régional	Entraîneur Interrégional	Enfants	Entraîneur Fédéral	Enfants
			Jeunes		Jeunes
			Adultes		Adultes
120 heures	120 heures	120 heures		160 heures	
Comités	Ligue	DTN - Zone		DTN	

**La Formation Spécifique Confirmé dans la Ligue du Lyonnais et les ligues annexes**

Formation proposée par les Ligues de la zone Nord Est

Correspondant ou responsable de la formation : Mr MALFONDET Gilles  
Mr MULLER Franck

Organisation de la formation :

<p>Qualification envisagée : <i>Entraîneur Interrégional mention « Enfants »</i> 1er module</p> <p>Coordonnateur : F. MULLER Validation formation : 35 heures Date : 12-16 décembre 2011 Lieu : Lyon Frais de formation : 175 € Date limite d'inscription : 1 mois avant le début de la formation Référence : FFHB 2011-2012 N/E 1</p>	<p>Qualification envisagée : <i>Entraîneur Interrégional mention « Enfants »</i> 2è module</p> <p>Coordonnateur : F. DEMANGEON Validation formation : 35 heures Date : 19-23 mars 2012 Lieu : Strasbourg Frais de formation : 175 € Date limite d'inscription : 1 mois avant le début de la formation Référence : FFHB 2011-2012 N/E 1</p>
<p>Qualification envisagée : <i>“Entraîneur Interrégional mention « Jeunes »</i> 1er module</p> <p>Coordonnateur : F. MULLER Validation formation : 35 heures Date : 12-16 décembre 2011 Lieu : Lyon Frais de formation : 175 € Date limite d'inscription : 1 mois avant le début de la formation Référence : FFHB 2011-2012 N/E 1</p>	<p>Qualification envisagée : <i>“Entraîneur Interrégional mention « Jeunes »</i> 2è module</p> <p>Coordonnateur : F. DEMANGEON Validation formation : 35 heures Date : 19-23 mars 2012 Lieu : Strasbourg Frais de formation : 175 € Date limite d'inscription : 1 mois avant le début de la formation Référence : FFHB 2011-2012 N/E 1</p>
<p>Qualification envisagée : <i>“Entraîneur Interrégional mention « Adultes »</i> 1er module</p> <p>Coordonnateur : G. MALFONDET Validation formation : 35 heures Date : 12-16 décembre 2011 Lieu : Lyon Frais de formation : 175 € Date limite d'inscription : 1 mois avant le début de la formation Référence : FFHB 2011-2012 N/E 1</p>	<p>Qualification envisagée : <i>“Entraîneur Interrégional mention « Adultes »</i> 2è module</p> <p>Coordonnateur : F. DEMANGEON Validation formation : 35 heures Date : 19-23 mars 2012 Lieu : Strasbourg Frais de formation : 175 € Date limite d'inscription : 1 mois avant le début de la formation Référence : FFHB 2011-2012 N/E 1</p>
<p>Qualification envisagée : <i>Recyclage confirmé</i> 1) Coordonnateur : F. MULLER Date : 04-06 avril 2012 Lieu : Lyon sur Interpole masculin Frais de formation : 90 € Date limite d'inscription : 1 mois avant le début de la formation Référence : FFHB 2011-2012 N-E7</p>	<p>Qualification envisagée : <i>Recyclage confirmé</i> 2) Coordonnateur : FFHB Date : 09-12 janvier 2012 Lieu : Paris - Ecole Française d'Entraîneur Frais de formation : 300 euros Date limite d'inscription : non défini Référence : FFHB-07</p>
<p>Qualification envisagée : <i>Recyclage confirmé</i> 3) Coordonnateur : S. DEBAT Date : 20-22 avril 2012 Lieu : Dijon sur le SDF 96 Frais de formation : 90 € Date limite d'inscription : 1 mois avant le début de la formation Référence : FFHB 2011-2012 N-E8</p>	<p>Qualification envisagée : <i>Recyclage confirmé</i> 4) Coordonnateur : J. DEMOUGE Date : 17-19 mai 2012 Lieu : Besançon sur Interpole féminin Frais de formation : 90 € Date limite d'inscription : 1 mois avant le début de la formation Référence : FFHB 2011-2012 N-E9</p>

RÈGLEMENTS  
GÉNÉRAUX

ARBITRAGE

ÉQUIPEMENTS

DÉTECTION  
ATHLÈTE

COMPÉTITIONS  
JEUNES / SENIORS

FORMATIONS  
TECHNICIENS

*Entraîneur interrégional*

Rappel : les frais de formation ne prennent pas en compte les frais d'hébergement.

# Formation des techniciens

## Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du sport

RÈGLEMENTS  
GÉNÉRAUX

### PREPARATION (formation continue) et EXAMEN

BPJEPS spécialité « activités sports collectifs » mention « handball » et DEJEPS « perfectionnement sportif » mention « handball »  
Coordonnateur : David FAYOLLAT Tél. 06 11 41 74 83

Dossier d'inscription CREPS de Voiron : **Benoit LARUE** - 06 29 19 32 17 - [benoit.larue@free.fr](mailto:benoit.larue@free.fr) - Prise en charge des frais possibles par la Région Rhône-Alpes. Coût horaire = 8 euros (sous réserve de modification du Conseil d'administration) ; Nombre d'heures = 700 Heures (max.)\* ; Coût formation complète = 5600 euros ; \* dépend du plan de formation individuel (PIF) - Allègements ou/et équivalences

**Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport spécialité Sports collectifs mention Handball (BPJEPS Sco HB) répond au métier d'assistant de développement et d'animateur de Handball.**

Le BP JEPS Sco HB correspond à un **diplôme de Niveau 4** (niveau bac).

### Objectifs :

- Permettre à des passionnés de sport et de handball en particulier de devenir salarié
- Se préparer à un métier d'animateur de handball (faire vivre des séances riches aux jeunes handballeurs) et de « permanent de club » (aide aux dirigeants bénévoles à la gestion et structuration de l'association)
- Intervenir dans le domaine des sports collectifs sur tous publics (Cycles d'initiation, de sensibilisation ou de découverte d'une activité)
- S'intégrer parfaitement au contexte professionnel spécifique du sport.

### Contenus :

#### 4 Compétences essentielles

- L'animation
- L'encadrement
- La communication
- La mise en place de projets

#### 10 Unités Capitalisables (UC)

- 4 UC transversales
  - UC1 : EC\* de communiquer dans la vie professionnelle
  - UC2 : EC de prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action d'animation
  - UC3 : EC de préparer un projet ainsi que son évaluation
  - UC4 : EC de participer au fonctionnement de la structure et à la gestion de l'activité
- 3 UC spécifiques sports collectifs
  - UC5 : EC de préparer une action d'animation en sports collectifs
  - UC6 : EC d'encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation en sports collectifs
  - UC7 : EC de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités
- 2 UC spécifiques Handball (Diplôme Fédéral – Animateur)
  - UC8 : EC de conduire une action d'animation sportive en Handball
  - UC9 : EC de maîtriser les outils nécessaires à la mise en œuvre d'une action d'animation en handball
  - UC d'adaptation à l'emploi
  - UC10 : EC de participer à la politique de ressource de sa structure

\* EC = Etre capable

### Procédures de validation :

- 4 familles d'épreuves
  - UC1 à 4 : Dossier + Oral (présentation à partir d'une animation numérique) - 1H00
  - UC5 à 7 : Terrain (préparer, animer une séance et argumenter son approche des sports collectifs) - 1H30
  - UC8-9 : Terrain (préparer, animer une séance et justifier son intervention) + Oral (Présentation projet d'activité + Statut et Arbitrage) - 3H00
  - UC10 : Dossier + soutenance - 30 minutes

Chaque UC sont validées de manière indépendantes dans chaque famille d'épreuve.

ARBITRAGE

ÉQUIPEMENTS

DÉTECTION  
ATHLÈTE

COMPÉTITIONS  
JEUNES / SENIORS

FORMATIONS  
TECHNICIENS

Brevets d'Etat

# Formation Plan Général

**Formation Entraîneur  
Fédéral**  
Organisation : FFHB  
4 x 4 jours

**Formation Entraîneur  
Interrégionale**  
*Spécifications*

- Enfants ou
- Jeunes ou
- Adultes

Organisation : FFHB  
2 x 1 semaine

**Formation Entraîneur  
Régional**  
Organisation : Ligue  
5 week-end

**Formation animateur**  
Organisation : Comités  
5 à 7 week-end

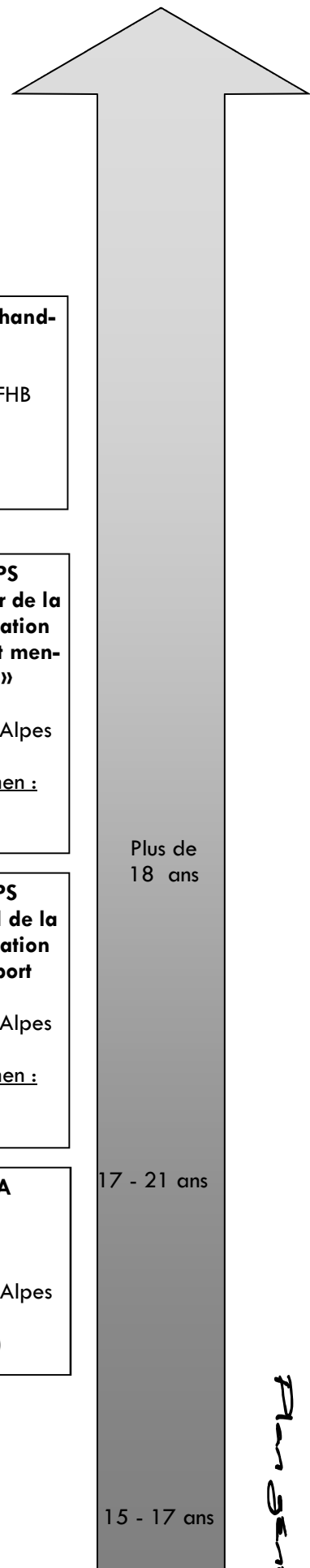
**Formation de  
Formateurs**  
Organisation : FFHB  
4 journées

**Formation BEES 2 hand-  
ball**  
Organisation : FFHB  
4 semaines

**Formation DEJEPS**  
**Diplôme d'Entraîneur de la  
Jeunesse, de l'Education  
Populaire et du sport men-  
tion « handball »**  
Préparation :  
Coordination Rhône-Alpes  
de handball  
Organisation Examen :  
DRDJS

**Formation BPJEPS**  
**Brevet Professionnel de la  
Jeunesse, de l'Education  
Populaire et du sport**  
Préparation :  
Coordination Rhône-Alpes  
de handball  
Organisation Examen :  
DRDJS

**Formation BAFA  
handball**  
Organisation :  
FRANCAS  
Coordination Rhône-Alpes  
de handball  
(voir annexe 5)



RÈGLEMENTS  
GÉNÉRAUX

ARBITRAGE

ÉQUIPEMENTS

DÉTECTION  
ATHLÈTE

COMPÉTITIONS  
JEUNES / SENIORS

FORMATIONS  
TECHNICIENS

Plan général

RÈGLEMENTS  
GÉNÉRAUX

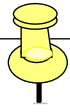
ARBITRAGE

ÉQUIPEMENTS

DÉTECTION  
ATHLÈTE

COMPÉTITIONS  
JEUNES / SENIORS

FORMATIONS  
TECHNICIENS



# Notes